



Valérie Bressoud Guérin  
Chemin des Vernaz 28  
1874 Champéry  
[revereul@omedia.ch](mailto:revereul@omedia.ch)

Au comité directeur de la section du PDC de Champéry  
Aux signataires des élections communales de 2004  
Aux membres du comité d'organisation du 11 mai 2007  
Au président du PDC du district de Monthey  
Au président du PDC du Valais romand  
A toutes les personnes qui m'ont soutenue

Champéry, le 23 décembre 2006

### Démission

Mesdames, Messieurs,

Aller au bout de ses engagements fait partie de mon fonctionnement et de mes principes de base. Force est de constater que parfois, il vaut mieux renoncer à continuer, lorsque continuer veut dire perdre tous ses principes moraux.

La vie vous offre parfois des instants de grâce inattendus et imprévus. Comme ce fameux mercredi 20 décembre (séance des signataires et du comité directeur pour le remplacement de la conseillère démissionnaire), lequel fut un révélateur unique, intense, inattendu et surtout extraordinairement décevant.

Cela fait 7 ans que je côtoie régulièrement Georges Mariétan, et de façon plus soutenue depuis près de 2 ans. Jamais, ô grand jamais, je n'ai vécu une telle réaction, si disproportionnée que j'en suis encore abasourdie...

7 ans pour découvrir la face cachée du gentil Dr. Jekyll and Hyde.... Découvrir une personne totalement dépourvue d'une sincère bienséance, de politesse, de délicatesse, de diplomatie digne de son rang de président de commune, député, bref de vieux loup de la politique.

Si j'admets que l'une de ses remarques, lorsque l'atmosphère était encore calme et les gens à l'écoute du « maître », était stratégiquement tout à fait pertinente, mais regrettable d'arriver aussi tard, rien ne lui permettait de traiter de façon aussi mesquine et humiliante les personnes présentes qui résistaient à son raisonnement.

Si j'avais quelque doute sur l'aspect trop lisse et trop jeune premier d'une personne toujours affable, cette dernière a montré sa face cachée au grand jour : un être dévoué à sa propre cause, toute action publique ou politique ne pouvant que servir la sienne propre.

Aussi, je ne peux continuer à travailler et à m'engager pour une personne que je ne peux plus respecter.

Je vous annonce donc ma démission avec effet immédiat

- ▶ de la présidence de la section PDC de Champéry
- ▶ et de toutes mes fonctions liées celle de présidente, à savoir :
  - du comité d'organisation de la réception de la présidence du grand conseil,
  - de la conférence des présidents de section du PDCVR
  - du bureau directeur du PDC du district de Monthey.

Je ne suis et n'ai jamais été une partisane aveugle qui obéit sans réfléchir aux diktats de certains. Mon cœur et ma tête sont et resteront imprégnés de la philosophie démocrate et de la culture chrétienne, mais je tiens à et revendique haut et fort ma liberté et mon indépendance de penser.

Par conséquent, je me réserve le droit de réfléchir encore à mon statut de membre de la section DC de Champéry, ainsi qu'à celle du PDCVR. J'ai de la peine à imaginer que ma contribution financière puisse servir les intérêts d'une telle personne. Sans doute y en a-t-il bien d'autres, seulement ces dernières ne me sont pas connues personnellement. Lorsque la confiance se brise, tout devient relatif.

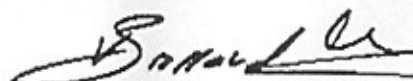
Je regrette sincèrement que ses collègues de conseil n'aient pas plus de recul et ne soient pas plus critiques sur l'action de leur président en tant que chef du personnel, sur les finances communales et sur son mode de fonctionnement en général et en particulier.

Je remercie par contre toutes celles et tous ceux qui m'ont soutenue, m'ont conseillée, m'ont aidée à la campagne des élections cantonales en février et mars 2005, à l'organisation de la journée du PDC du district en septembre 2005, à celle du congrès du PDCVR en novembre 2005, à la mise sur pied et à la gestion des comités élargis, des comités directeurs, et des comités du G4 concernant la réception du 11 mai 2007. Je regrette profondément et sincèrement de vous décevoir et de vous mettre (peut-être, sans doute) dans l'embarras.

Il est de coutume en général que le courrier que vous recevez en fin ou début d'année soit porteur de vœux de bonne année. Je vous souhaite malgré les circonstances mes vœux les meilleurs pour la suite du parti, mes vœux personnels de bonne santé, de quiétude, de réussite et de bonne conscience. Rien de tel que de pouvoir se regarder dans la glace chaque matin sans avoir honte de ses actions.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour toute discussion.

Avec mes sincères et amicales pensées



Valérie Bressoud Guérin